

L'utilisation de répulsifs anti-moustiques peut-il aggraver un asthme ?

Une étude rapportée par le BEH (bulletin épidémiologique hebdomadaire) recensant les cas d'expositions accidentelles aux répulsifs anti-moustiques n'a pas rapporté de cas de crise d'asthme grave. Il s'agissait d'une crise d'asthme modérée après utilisation de répulsifs à base de DEET , EHD , IR3535, KBR souvent associés à des terpènes. Un asthme bien équilibré ne risque pas déclencher une crise lors de l'utilisation de répulsifs anti-moustiques.

Source : Philippe Saviuc (psaviuc@chu-grenoble.fr)¹, Robert Garnier², Amandine Cochet³, pour le Comité de coordination de toxicovigilance. Expositions par répulsifs antimoustiques enregistrées par les Centres antipoison et de toxicovigilance, France, 2000-2006. BEH 10 juin 2008 /n° 23-24